



Demande d'augmentation générale des tarifs 2017

La Société d'énergie du Yukon a présenté à la Régie des entreprises de services publics du Yukon une demande de hausse tarifaire, la première depuis 2013. La Société réclame une augmentation de l'ordre de neuf pour cent répartie sur deux ans (2017 et 2018). La Société n'a pas modifié ses tarifs depuis quatre ans, ce qui signifie que l'augmentation équivaldrait à une hausse de 1,75 % par année de 2014 à 2018.

La hausse s'appliquerait à toutes les catégories de clients (résidentiels, commerciaux, industriels et gouvernementaux) et à tous les consommateurs d'électricité du Yukon.

Pourquoi une hausse tarifaire est-elle nécessaire?

- Les coûts de modernisation de nos infrastructures vieillissantes ont augmenté, de même que ceux visant à assurer un approvisionnement fiable en énergie lors des pics de consommation en hiver; par ailleurs, l'inflation pèse sur certaines de nos dépenses d'exploitation. En l'absence de recettes suffisantes, nous ne pourrions pas continuer de fournir le service que les Yukonnais et Yukonaises méritent et auquel ils s'attendent. Retarder une augmentation ne ferait qu'aggraver le problème et signifierait par la suite des hausses encore plus élevées que celle qui est demandée en ce moment.
- Nous avons réalisé divers travaux depuis la dernière demande d'augmentation générale des tarifs et il est maintenant nécessaire de modifier les tarifs pour en tenir compte. Les travaux en question comprennent notamment le nouveau poste électrique de Takhini, le projet de gaz naturel liquéfié à Whitehorse et les réparations importantes qui ont été effectuées pour rénover la cage d'ascenseur des installations hydroélectriques d'Aishihik.
- Une augmentation générale des tarifs est nécessaire avant que nous puissions faire bénéficier les consommateurs des tarifs inférieurs du gaz naturel liquéfié (en comparaison au diesel).

Quels efforts la Société d'énergie du Yukon a-t-elle faits pour maintenir les tarifs au plus bas niveau possible?

Au cours des cinq dernières années, la Société d'énergie du Yukon a fait tout ce qui était possible pour que le prix de l'électricité reste abordable, en prenant notamment les mesures suivantes :

- nous avons renégocié l'encours de notre dette et obtenu un taux considérablement réduit, ce qui permet aux consommateurs d'économiser 1,5 million de dollars par année;

- les recettes générées au moyen de notre programme de ventes secondaires ont permis de faire contreponds aux augmentations tarifaires de nos clients commerciaux. En 2016, le programme a généré des recettes de 370 000 \$ et nous nous attendons cette année à ce que ces recettes atteignent 640 000 \$;
- nous avons remplacé deux de nos génératrices diesel par des moteurs au gaz naturel liquéfié, ce qui a permis de faire des économies importantes en carburant pour les génératrices.

Je n'ai déjà pas les moyens de payer ma facture. Comment vais-je faire s'il y a une augmentation?

Nous savons que même une petite augmentation peut causer des difficultés à certaines personnes. Il existe des démarches que peuvent accomplir la plupart des Yukonnais et des Yukonaises pour que leurs factures restent abordables. Notre programme *inCharge* propose des rabais et des conseils, tout comme le programme Pour un bon usage de l'énergie, lequel est géré par la Direction de l'énergie du gouvernement du Yukon. Comme point de départ, visitez le site inchargeyukon.ca ou communiquez avec nous.

Quelle sera l'augmentation de ma facture mensuelle si la demande d'augmentation des tarifs est approuvée?

Au Yukon, tous les abonnés résidentiels du territoire paient le même montant qu'à Whitehorse pour les 1 000 premiers kWh par mois. Les chiffres indiqués correspondant à une facture résidentielle mensuelle à Whitehorse (cf. tableau ci-dessous) sont calculés avant l'application de l'aide du gouvernement du Yukon connue sous le nom de « remise temporaire sur les factures d'électricité ». Cette remise offre aux clients résidentiels une réduction maximale de 26,62 \$ par mois pour le premier bloc de 1000 kWh utilisés.

Quelle est la différence entre les tarifs appliqués au Yukon et ceux pratiqués ailleurs au Canada?

Les factures d'électricité résidentielle au Yukon comptent parmi les plus basses dans le Nord et sont concurrentielles par rapport aux tarifs des autres territoires et des provinces du Canada. Voici quelques exemples de montants de factures de divers endroits au pays, dont certains dans le Nord.

Ville	Avril 2012	Avril 2016	Variation en \$/mois	Variation en %
Whitehorse – avant la hausse	139,57 \$	149,15 \$	9,58	7 %
Yellowknife	254,29 \$	315,18 \$	60,89 \$	24 %
Iqaluit	541,90 \$	568,30 \$	26,40 \$	5 %
Vancouver	87,77 \$	107,03 \$	19,26 \$	22 %
Edmonton	129,04 \$	103,69 \$	(25,35) \$	-20 %
Regina	125,38 \$	146,45 \$	21,07 \$	17 %
Winnipeg	74,55 \$	84,29 \$	9,74 \$	13 %
Toronto	135,72 \$	178,08 \$	42,36 \$	31 %
Charlottetown	145,07 \$	160,17 \$	15,10 \$	10 %

Halifax	150,06 \$	158,83 \$	8,77 \$	6 %

*Les données relatives au Nord du Canada sont fournies par des services publics individuels; celles concernant la partie sud du Canada sont fournies par Hydro-Québec. Les chiffres sont établis en fonction d'une consommation de 1 000 kWh/mois.

Comment mes tarifs d'électricité se situent-ils par rapport à d'autres coûts?

Voici quelques postes de dépenses quotidiennes des ménages à Whitehorse et les pourcentages des hausses enregistrées au fil des dernières années. L'inflation du prix de l'électricité de 2012 à 2015 est semblable à celle d'autres services comme le téléphone et Internet, ainsi que l'eau et les égouts.

	2012	2015	Hausse en %
Logement	49,95 \$	55,22 \$	10,6
Électricité	4,01 \$	4,51 \$	11,6
Vêtements	8,41 \$	9,69 \$	15,2
Téléphone/Internet	6,69 \$	7,74 \$	15,7
Eau/égouts	1,35 \$	1,59 \$	17,8

*Données fournies par Statistique Canada.

Pour en savoir plus :

867-393-5333

janet.patterson@yec.yk.ca

yukonenergy.ca